

Le parc Hélitas, qui s'étend sur 18 hectares sur les hauteurs d'Aurillac, est un havre de paix, dédié aux loisirs et aux activités sportives. Aménagé pendant le mandat du préfet Hélitas de 1910 à 1916 par des prisonniers danois, il a servi de centre d'entraînement militaire au 139<sup>ème</sup> régiment d'infanterie. De larges allées permettent d'accéder aux différentes activités : aires de jeux pour enfants, circuits de vélo cross et d'apprentissage du code de la route, terrains de basket et de volley, parcours d'accrobranche, bornes de course d'orientation... De nombreux bancs incitent au repos ainsi qu'un kiosque à musique. On note aussi la présence d'arbres remarquables, d'essences locales ou exotiques.



**Départ : Parking avec 2 emplacements PMR  
à l'entrée du parc**  
Coordonnées pour GPS : 2.431806° E , 44.925914° N  
ou 2° 25' 55" E , 44° 55' 33" N

En venant d'Aurillac, prendre la direction d'Argentat - Tulle. Au rond-point au niveau de la gendarmerie, prendre à droite. Le parking se trouve à l'entrée du parc Hélitas.





BR® 8

2 trajets sont possibles au départ du parking de l'entrée du parc :

- en jaune : un trajet de 400 m, soit 800 m A/R, accessible aux fauteuils.

- en rouge : une boucle de 740 m, déconseillée aux fauteuils (entre 4 et 5), accessible aux poussettes .

- Pour les poussettes (fauteuils déconseillés), possibilité de rejoindre le parking de l'hôpital (parking 2 avec 1 emplacement PMR), trajet en orange, 250 m.

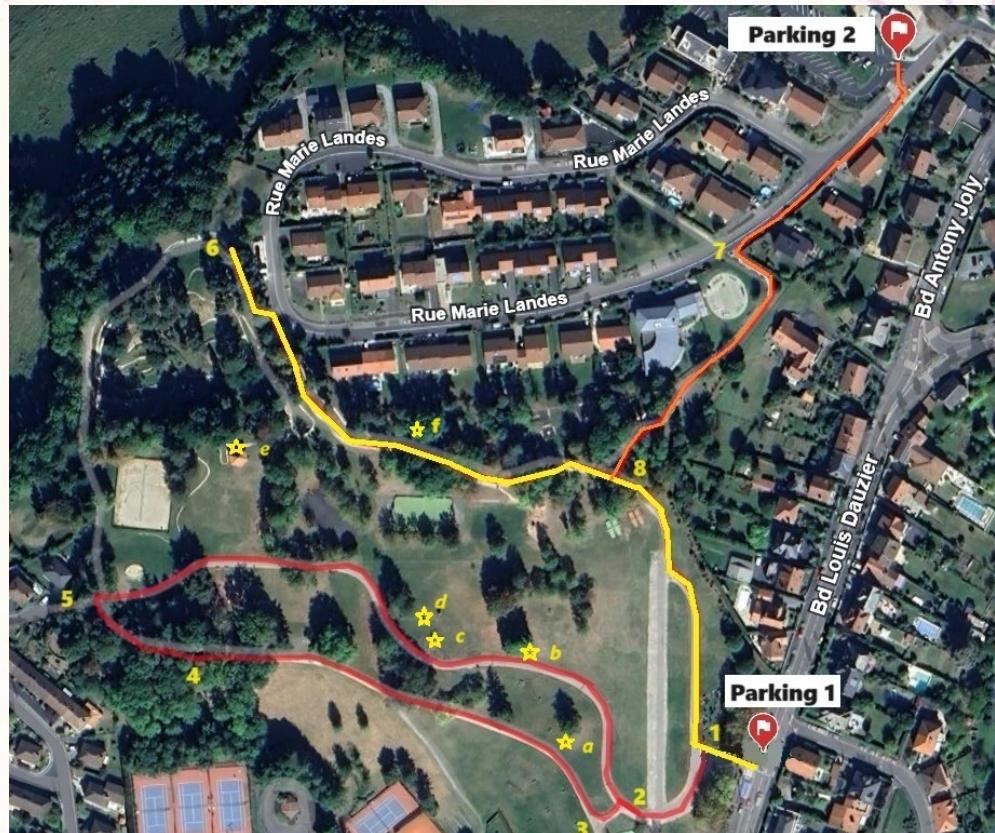
**Parcours jaune** : Prendre l'allée à droite (1) puis bifurquer à gauche après les balançoires (8). Faire demi-tour au niveau de l'accrobranche (6) car la pente devient trop forte.

**Boucle rouge** : Prendre l'allée à gauche (1). Toilettes à proximité de (3), non accessibles aux fauteuils. Dévers et présence de racines entre (4) et (5).

**Parcours orange** : Prendre l'allée à droite (1) puis bifurquer à droite après les balançoires (8). Cheminement sur un trottoir bétonné entre (7) et le parking 2, avec risque de voitures garées en partie sur le trottoir.



Le séquoia géant



a : chêne chevelu (quercus cerris)

b : séquoia géant (wellington)

c : statue du gladiateur

d : épicéa pleureur et gleditsia triacanthos (arbre du Centenaire)

e : kiosque à musique

f : cyprès chauve  
(taxodium distichum)

#### Le gladiateur :

Cette statue de bronze, réplique du Guerrier Combattant (100 av J.-C.) exposé au Louvre, a été offerte par l'État à la ville d'Aurillac entre 1911 et 1919. Il y a d'autres exemplaires de cette statue en France : dans le parc de la préfecture de Melun, dans le jardin du château de Meudon, dans le parc du château de Fontainebleau, entre autres.

Pendant la seconde Guerre mondiale, en septembre 1943, la statue a été enlevée, de nuit, par des Aurillacois et dissimulée jusqu'à la fin du conflit, pour échapper aux réquisitions de métal.



Le gladiateur

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FF Randonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie d'Aurillac.

Textes et photos du CDRP15. Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33.  
Reproduction interdite.



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

